

Garantie FEDER ITI

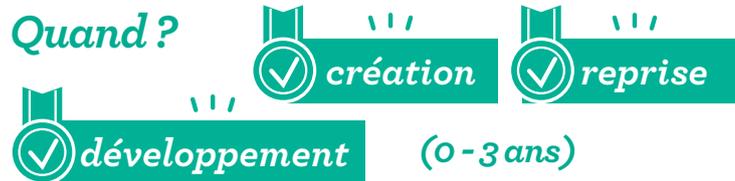
PAS-DE-CALAIS **ACTIF**

L'objectif de FAG FEDER ITI est d'accroître et de sécuriser les créations, transmissions, développements de TPE et de structures de l'ESS dans les Quartiers Politique Ville référencés ITI.

Eligibilité à cette garantie uniquement sur les territoires suivants :

- Communauté Urbaine d'Arras
- Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane
- Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
- Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers

ATTENTION



Pour qui ?



Créateur/Repreneur

- domicilié dans un QPV référencé ITI
- qui installe l'entreprise dans un QPV référencé ITI

Quel engagement ?

Je m'engage
EN CRÉANT
MON EMPLOI ET
J'AGIS SUR MON
TERRITOIRE

Je suis
engagé
DANS UN PROJET
AVEC UN FORT
IMPACT POSITIF

Je transforme
la société
JE RECHERCHE
L'UTILITÉ SOCIALE
DANS LA PRATIQUE
DE MON ACTIVITÉ

QUELLE GARANTIE ?

Montant garanti :

45 000 € maximum

Quotité de la garantie :

Création-Reprise : 65 % maximum
Développement : 50 % maximum

Durée de la garantie :

60 mois maximum différé inclus

Coût de la garantie :

2 % du montant garanti

POUR QUEL PRÊT ?

Montant du prêt :

pas de limite

Durée du prêt :

Entre 12 et 84 mois

Cautions personnelles :

Exclues

Avec le soutien de :



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

